

2018-2019

BILAN VIE SCOLAIRE

« L'élève au cœur du système éducatif »

Introduction	page 3
1. L'équipe vie scolaire	
○ Missions	4
○ Objectifs	
○ Constitution	
○ Formation des personnels	5
2. Assiduité et ponctualité	
○ Chiffres et analyses des absences et des retards	6
○ Les appels non transmis	8
3. Éducation à la citoyenneté : les élèves au cœur du système	
○ Les élections et la représentativité des élèves	9
● Les délégués de classe	
● Les délégués d'internat	10
● Le CVL, le CAVL et le CNVL	
● Le CESC	11
● La commission fourchette	
○ Comment mobiliser les BTS ?	
○ Respect des règles et de chacun	12
● Responsabilisation	
● Punitions	
● Sanctions	
4. Activités et animations	14
○ La Maison des Lycéens	
○ Activités	
5. Accompagnement pédagogique et recherche d'autonomie	16
○ Aide aux devoirs dispensée par les assistants d'éducation	
○ Le tutorat entre élèves	
○ L'AFEV	
○ L'orientation	17
○ Le Centre de Ressources Documentaires	
○ Les études des internes	
6. Accompagnement du jeune sur le plan personnel	19
○ Les élèves chinois·e-s	
○ Les jeunes « fragiles »	
7. La communication entre services	20
Procédure avec compta, avec secrétariat	
Réunion d'info hebdo avec COP et infirmière	
Conclusion	21

Introduction

Ce bilan a pour objectif de faire état et d'analyser les activités menées cette année et de faire des propositions pour ajuster et développer les pratiques de la vie scolaire en 2019-2020.

A partir de constats, il s'agit d'expliquer et d'évaluer la portée de ses actions en direction des élèves et l'impact sur la communauté toute entière du LP2I.

Le lycée a accueilli 586 jeunes, dont 79 étudiants. La plupart des élèves sont issus de milieux socioculturels favorisés ; la relation aux familles en est facilitée.

Parmi les 507 lycéens, on recense 162 internes. Les quelques démissions ont permis d'intégrer progressivement 9 élèves en liste d'attente. L'internat ouvre dès le dimanche soir sans service de restauration pour les élèves qui habitent loin. Le projet d'internat, écrit en avril, a été présenté par la CPE au CA du 1^{er} juillet 2019. Il est disponible sur simple demande.

Lycée International, on compte 32 chinois·e·s, dont 31 internes, et 20 autres allophones, dont 7 internes. Les aider à s'intégrer est essentiel.

Lycée Innovant, la créativité est de mise et la vie scolaire s'efforce d'adapter et de différencier ses pratiques face aux situations qu'elle rencontre.

Les jeunes sont porteurs de projets, s'impliquent et s'enrichissent les un·e·s, les autres. Beaucoup prennent des initiatives et évoluent très positivement. Les manquements aux règles ne sont pas excessifs. Nos élèves restent cependant des adolescents. D'aucun·e·s ont besoin d'accompagnement face à leurs problèmes, voire leurs souffrances. D'autres ont vraiment besoin de cadre et sont en recherche de limites. Tous et toutes nécessitent une attention particulière.

L'accompagnement est d'autant plus efficace qu'il s'opère avec tous les membres de la communauté adulte et avec les familles. Les intervenants extérieurs renforcent nos actions.

1. L'équipe vie scolaire

○ Les missions du service :

- La gestion et le suivi des absences.
- La surveillance pour la sécurité et le bien-être de tous et toutes.
- L'aide aux élèves.
- La formation à la santé et à la citoyenneté.
- La mise en place et l'animation d'activités et de projets.
- Les tâches administratives.

○ Les objectifs :

Accompagner individuellement et collectivement les jeunes dans une communauté sereine qui permette à chacun.e d'apprendre, de s'épanouir et d'envisager un avenir avec confiance, en harmonie avec les pratiques et les spécificités du L2PI.

Cela suppose de faire respecter le règlement intérieur et le règlement d'internat avec fermeté, bienveillance et compréhension.

○ La composition :

Le service de la vie scolaire se compose d'une Conseillère Principale d'Éducation et de 7.25 postes d'assistant·e·s d'éducation, soit 11 personnes, étudiant·e·s pour la plupart. Un ¼ temps est attribué à l'animateur de Delta FM. Cette année, parmi les 12 personnes de l'équipe, 7 assistant·e·s d'éducation et la CPE étaient nouveaux au LP21.

En 2019-2020 la dotation sera identique mais comptera 10 assistant·e·s d'éducation. L'équipe se stabilisera : 6 assistant·e·s d'éducation et la CPE reconduisent. Quatre assistant·e·s d'éducation sont recrutés à mi-temps et seront présents deux nuits par semaine. Trois assistant·e·s d'éducation auront une quotité supérieure.

Pour couvrir les besoins de service, la répartition est la suivante : 3 assistant·e·s d'éducation par jour, 3 par nuit et un 4^{ème} en soirée de 17h45 à 22h15.

En 2019-2020, 2 personnes seulement seront présentes certaines demi-journées afin de dégager du temps pour organiser et accompagner des activités et des sorties, surtout en soirée. Les assistant·e·s d'éducation seront tous formé·es aux missions de base de la vie scolaire : gestion des absences et des retards, surveillance externat et internat, sécurité des élèves. Les classes seront réparties en suivi aux assistant·e·s d'éducation à ¾ temps et à temps plein. Ces mêmes surveillants se spécialiseront dans un ou deux domaine(s) particulier(s) : Élections, Instances, Développement Durable, Aide aux devoirs, Accompagnement des allophones, Semaine internationale...

Comme démontré par une enquête académique il y a quelques années, la vie scolaire est sous-dotée, ce qui limite ses actions et altère la surveillance à l'internat, d'autant plus qu'il accueille des élèves dès le dimanche soir. Il faudrait au moins 2 postes d'assistant·e·s d'éducation supplémentaires et un demi-poste de CPE. La CPE est présente au minimum 3 jours et demi et 4 soirs par semaine (elle quitte l'internat entre 21h30 et 23h), ce qui représente une moyenne hebdomadaire de 50h de travail par semaine.

En 2019-2020, elle s'efforcera de déléguer davantage, sans nuire au service.

○ Les formations :

La formation des assistant·e·s d'éducation est essentielle, a fortiori au LP2I où les spécificités sont nombreuses. Elle s'effectue au quotidien dans les échanges avec la CPE, entre collègues et avec les autres personnels du lycée.

- A l'automne deux nouvelles assistantes d'éducation ont bénéficié d'une journée de formation organisée par le Rectorat. En juillet deux autres assistant·e·s d'éducation participeront à une journée d'information sur le métier de CPE et la préparation au concours.

En 2019-2020 ces formations seront de nouveau proposées.

- En cours d'année, la CPE a mené des entretiens individuels et a organisé 4 réunions vie scolaire (calendrier du lycée, emplois du temps, objectifs missions, échanges de pratiques, conseils, postures...). En fin d'année elle a fait un bilan individuel avec chaque assistant·e·s d'éducation.
- Deux assistant·e·s d'éducation ont fait leur stage au sein du lycée : l'un dans le cadre de son master en FLE auprès d'une enseignante (3 mois), l'autre auprès de la CPE (découverte 1 semaine). La CPE a également accueilli une étudiante en janvier.
- La CPE a bénéficié de 3 stages du PAF : 1/ Formation des référents vie lycéenne. 2/ Parcours citoyen : citoyenneté mondiale et média. 3/ Désinformation et controverses : construire l'esprit critique. Elle a assisté avec l'infirmière à une journée de prévention du suicide organisée par le CH Henri Laborit. Elle a participé une journée au Grafpe et a été formatrice 1 journée sur les projets d'internat.

En 2019-2020 il serait profitable d'inscrire quelques membres de l'équipe aux formations de premiers secours (PSC1) et d'améliorer les formations internes sur la sécurité (consignes et exercices d'évacuations et de confinements).

2. Assiduité et ponctualité

- Chiffres et analyses des absences et des retards

	Nombre d'élèves	Taux d'absentéisme	Taux d'absences liées à la santé	Taux d'absences non justifiées	Nombre de retards
2nde A	23	2.93	70.70	12.11	115
2nde B	24	2.64	51.80	11.71	140
2nde C	24	2.85	40.56	16.87	55
2nde D	24	4.69	66.50	12.18	230
2nde E	24	11.30	85.04	5.69	75
2nde F	24	4.50	68.25	9.52	113
2nde G	24	3.32	68.82	13.98	93
1 ^{ère} L	21	5.82	61.38	17.41	204
1 ^{ère} ES/L	26	3.42	39.87	14.47	71
1 ^{ère} ES	26	5.22	51.37	11.37	168
1 ^{ère} S1	24	4.86	82.84	6.86	91
1 ^{ère} S2	25	2.90	57.87	13.39	91
1 ^{ère} S3	22	5,63	78,09	6,29	78
1 ^{ère} S4	20	3,49	68,60	9,9	89
TL	25	7,22	56,65	11,55	72
TES1	25	6,66	42,08	29,37	122
TES2	24	9,6	58,81	18,24	114
TS1	26	4,37	39,71	18,89	189
TS2	24	4,13	52,45	12,10	72
TS3	26	2,83	50,19	10,11	125
TS4	26	4,24	46,88	12,02	107
BTS SNIR 1	29	12,38	59	17,54	150
BTS SNIR 2	22	6,47	52,21	16,89	80
BTS CIRA 1	6	8,54	42,26	16,32	57
BTS CIRA 2	5	7,71	34,07	22,96	44
CIAP 1		2,29	75	25	1
CIAP 2		1.57	45,45	27,27	0
SNAP 1		0,95	50	26,67	14
SNAP 2		1,67	70,73	17,07	5

- Les absences

Le lycée a accueilli 586 jeunes, dont 79 étudiants et 507 lycéens.

De façon générale les élèves sont plutôt assidus et ponctuels. L'implication des parents et la mobilisation des équipes facilitent la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. On ne constate pas d'absentéisme majeur excepté pour certains BTS et quatre lycéens « décrocheurs » pour des raisons pathologiques.

Les absences perlées sur une même journée ou une même semaine sont plus difficiles à contrôler.

Les absences sont régularisées dès lors que les responsables légaux ou l'élève majeur fournissent un écrit. Elles sont justifiées uniquement quand le motif est recevable (orientation, santé, JDC, obsèques, convocation administrative...). Quelques familles ne régularisent pas les absences de leurs enfants malgré les rappels (SMS, courriers, appels téléphoniques).

La plupart des absences relèvent de soucis de santé. La concentration dans certaines classes de jeunes en arrêt maladie, parfois hospitalisés, augmente le taux d'absentéisme de la classe, en seconde E par exemple.

Le taux d'absentéisme global du LP2I du 4/9/2018 au 13/06/2019 est de 5.39 % (en ½ journées bulletin, c'est à dire déduction faite des absences "légales" : sorties ou voyages scolaires, convocations diverses au sein du lycée, etc...). Il est plus faible en seconde et en première (environ 4.5 %), qu'en terminale (5.5%). Il atteint 7.9% en BTS.

Les élèves allophones et les élèves chinois sont globalement très peu absents. On remarque que les taux d'absentéisme des 2^{nde} A, B et C sont les plus faibles.

L'analyse par filière montre que les élèves des séries S sont plus assidu·e·s que les jeunes scolarisé·e·s en séries L et ES.

Le statut des étudiants est difficile à gérer comme dans beaucoup d'établissements. La plupart sont majeurs mais encore jeunes ; ils vivent parfois des situations personnelles et sociales difficiles ; ils ne sont pas tous préparés à l'autonomie face à leurs études et à leur changement de vie. En outre certains ont montré très peu de motivation pour leurs formations. La plupart ont des difficultés à s'impliquer dans les dispositifs spécifiques du lycée, par exemple dans les ACF.

Ces facteurs expliquent probablement le fait que les BTS SNIR1 aient eu autant d'absences perlées et/ou continues malgré l'accompagnement conjoint des enseignants, de la vie scolaire, de l'infirmière, de la conseillère d'orientation psychologue, de l'assistante sociale du CROUS et parfois des parents.

- Les retards

On enregistre 2765 retards pour l'année scolaire 2018-2019.

En réalité ils sont plus nombreux puisqu'ils ne sont pas toujours saisis sur Pronote par les enseignants, lesquels n'envoient pas systématiquement les élèves à la vie scolaire avant de les accepter en cours.

On remarque aussi que la ponctualité varie d'une classe à l'autre mais il est difficile d'expliquer cette hétérogénéité.

Le retard pour problème de transport est fréquent. La question est toujours de savoir qui de l'élève ou du bus ou tout autre moyen de transport est véritablement en cause.

- Les appels non transmis

Les taux d'absentéisme sont minorés du fait que beaucoup d'appels ne sont pas saisis sur Pronote, ni transmis à la vie scolaire. On recense 2064 appels non faits sur Pronote, ce qui interroge en matière de responsabilité.

En analysant par enseignant, on s'aperçoit que la fourchette va de 1 à 121 appels non faits sur l'année scolaire. Les enseignants valident-ils tous leurs appels sur Pronote ? Certain-e-s rencontrent-ils des soucis techniques ?

En 2019-2020 une amélioration est essentielle. Il est nécessaire que tous les appels soient faits et transmis et que les erreurs d'appel soient minorées. En cas de soucis techniques, l'appel pourra être fait sur une feuille déposée ensuite à la vie scolaire.

Les jeudis après-midi sont très impactés, en BAS comme en ACF.

Pour les BAS la vie scolaire a souvent des difficultés à obtenir les feuilles d'appel ; de plus les élèves changent de groupes et l'information n'est pas systématiquement donnée.

En 2019-2020 il faudra mettre en place une procédure plus efficace.

Lors des ACF, la vie scolaire doit absolument recevoir un écrit signé des parents si l'élève sort du lycée. Ce n'est pas toujours le cas.

Enfin la vie scolaire a parfois des difficultés à avoir les informations en temps réel lorsqu'il s'agit de situations exceptionnelles : certaines sorties, épreuves d'examen en cours d'année...

En 2019-2020 il faudrait améliorer les liaisons entre services pour les situations atypiques ce qui éviterait de notifier des absences aux familles alors que les jeunes sont bien présent-e-s dans le cadre scolaire.

3. L'Éducation à la citoyenneté « Les élèves au cœur du système »

- Élections et représentativité des élèves

En 2018-2019 la campagne électorale, puis les mandats des lycéens ont été riches et enrichissants de par l'engagement des élèves et la tradition « Ipéenne » de s'exprimer, de créer ensemble et de participer. La formation dispensée aux élèves, par les élèves et par la CPE, et la communication au sein de l'établissement ont porté leurs fruits.

Les actions ont cependant demandé beaucoup d'énergie.

Suite aux élections des délégués de classe (faites par les enseignants) puis du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) et du Conseil d'Administration (CA), avec désignations dans les instances, deux équipes ont fait acte de candidature au Conseil Académique de Vie Lycéenne (CAVL) et l'une d'entre elle a été élue (Équipe mixte avec le lycée du Bois d'Amour). Puis une élève candidate au Conseil National de Vie Lycéenne (CNVL) a obtenu un siège.

Pour 2019-2020, un projet de visite de l'Assemblée Nationale est à l'étude. Il s'agirait d'emmener les délégués de seconde et de première ainsi que les élu.es du CVL en novembre ou en décembre à Paris. Visiter l'Assemblée Nationale et l'hôtel de Lassay serait un support de nos actions de sensibilisation et de formation. Nos jeunes pourrait se représenter plus concrètement ce qu'est le système parlementaire et dans quel environnement évoluent nos représentants que sont les députés. Ce serait aussi l'occasion de leur enseigner les modalités d'élections et le rôle des parlementaires. Ce voyage s'inscrirait dans le cadre des actions du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). On peut aussi envisager de visiter le Musée du Quay Branly à la place de l'hôtel de Lassay.

Les élus désignés au CVL, au CA, au CESC et à la Commission Fourchette se sont investis sérieusement. Ils ont établi la plupart des comptes-rendus des CVL et des Commissions Fourchette, avec l'appui de la CPE, ce qui représente en soi une formation à l'écoute, à la prise de note, à la synthèse et à la rédaction.

Les États Généraux des élèves se sont déroulés le 13 février 2019. Ils permettent aux jeunes de donner leurs points de vue et de faire des requêtes par rapport au fonctionnement du lycée à partir de trois grands thèmes qu'ils ont choisis : 1/ Vie de l'élève, 2/ Espaces et Aménagements, 3/ Pratiques, Innovations et Animations. A l'issue d'une demi-journée de réflexion, des rapporteurs élèves synthétisent les travaux de groupe et exposent oralement les requêtes et les conclusions à la communauté éducative et pédagogique. Les propositions concrètes des élèves sont rediscutées/intégrées/proposées lors de la constitution du projet d'établissement. Les États Généraux sont à l'image de la démocratie Ipéenne.

Ils demandent un investissement important de la vie scolaire en amont de l'évènement (informations et formation à l'animation de groupes) et le jour J (surveillance et aide à la restitution).

En 2019-2020, il sera nécessaire d'anticiper davantage la formation des élèves animateurs des Etats-Généraux. La vie scolaire continuera à coordonner l'ensemble de ces actions avec l'appui des équipes pédagogiques.

- Les délégués de classe

Ils ont été réunis en Assemblée Générale en début d'année puis ont tous bénéficié d'une formation au premier trimestre : Droits et devoirs du délégués, rôle, communication. Ils ont réfléchi ensemble à ce qu'est l'esprit Ipéien et comment conjuguer au mieux autonomie et

responsabilisation dans le respect du règlement intérieur. Certain.es ont été de véritables vecteurs d'information tout au long de l'année.

- Les délégués d'internat

Les huit délégué.es d'internat élu.es ont amorcé des projets qu'il faudra développer en 2019-2020, notamment en ce qui concerne l'aménagement des espaces de travail et de loisirs à l'internat, ainsi que les activités et les sorties. Ils ont effectué une enquête très complète auprès de leurs camarades fin janvier 2019, véritable support de réflexion pour les États Généraux et le projet d'internat.

En 2019-2020, il est prévu d'élire aussi deux délégué.es d'internat chinois-e-s, ce qui pousse à 10 le nombre de délégué.es d'internat.

- Le CVL, le CAVL et le CNVL

La CPE et une assistante d'éducation ont accompagné des élus CVL à l'inter CVL à Limoges en novembre afin de les informer et de les sensibiliser encore plus aux mandats académiques et nationaux des CVL. Des jeunes élu.e-s ont participé à plusieurs rencontres dans la région et à Paris. Certaines ont assisté à une visioconférence nationale sur le climat, deux ont fait un séjour en Allemagne afin d'échanger avec leurs camarades européens.

Le CVL s'est réuni 4 fois. Ses réflexions et ses travaux ont principalement porté sur l'aménagement des espaces de travail et de loisirs au lycée, sur l'organisation des événementiels, sur l'organisation des États Généraux et de la semaine forum orientation, sur la réforme lycéenne, sur l'organisation des ACF et des BAS, sur les exercices de sécurité (évacuations incendie et PPMS), sur le recrutement des secondes et l'accueil des élèves étrangers, sur la restauration (conditions d'accès au self, menus et gaspillage alimentaire) et le chauffage au lycée et à l'internat, sur le développement durable et les économies d'énergie.

En 2019-2020, il serait profitable de mettre en œuvre un système permettant davantage de lisibilité sur les travaux du CAVL et du CNVL auprès de toute la communauté scolaire.

- Le CESC

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ne s'est réuni qu'une seule fois mais cette rencontre a permis de faire le point le 17 décembre 2018 sur les actions mises en place, notamment par l'infirmière et la CPE. Le bilan est disponible sur demande.

Trois actions menées cette année, avec des intervenant·e·s extérieur·e·s, devraient être reconduites en 2019-2020 :

- La prévention des conduites à risques, sous forme de théâtre interactif, pour les secondes. Intervenant·e·s : deux troupes de théâtre interactif.
- La sensibilisation sur l'égalité hommes/femmes pour les premières. Dispositif ARS : Les saveurs de l'égalité.
- La prévention Sécurité Routière pour les terminales et les BTS. Intervenant·e·s : gendarmerie de Poitiers.

En 2019-2020, il faudra s'interroger sur la pertinence du CESC au sein de notre établissement. Est-elle nécessaire ou redondante avec tous les autres dispositifs ? Faut-il au contraire la faire reconnaître pour la faire vivre ? Peut-elle devenir un point central de recoupement de toutes les actions de santé et de citoyenneté, sachant que de nombreux enseignants et élèves mènent des projets et des actions, notamment via les Activités Complémentaires de Formation ?

- La commission fourchette

Elle s'est réunie deux fois à la demande des élèves qui souhaitent des menus plus équilibrés, une meilleure prise en compte des végétariens, une amélioration des pique-niques et plateaux-repas destinés aux internes qui dînent en décalage des horaires habituels et des repas à thèmes. La lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi à l'étude.

En 2019-2020 la réflexion se poursuivra. Un petit groupe de jeunes et d'adultes pourraient aller voir ce qui s'est fait en Charente ou en Charente Maritime dans des établissements scolaires qui ont mis en place des actions qui fonctionnent bien depuis plusieurs années. Une convention sera signée avec la Banque Alimentaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire et participer éventuellement à des collectes et redistributions. Tous ces travaux continueront d'être menés avec les services de restauration et d'intendance. Il faudra penser à convier les représentant·es des parents d'élèves aux Commissions Fourchette.

- Comment mobiliser les BTS ?

Nous avons constaté qu'il est très difficile de mobiliser les étudiant·e·s lors des élections et dans les réunions. Nous avons très peu de candidat·es à la rentrée et aucun n'était volontaire pour assister au CA. De fait les étudiants désignés sont rarement venus aux réunions.

En revanche un groupe de BTS, dont 3 étudiants très motivés, ont animés les États Généraux et ont été force de proposition.

En 2019-2020 il sera essentiel de mener une campagne électorale prégnante auprès des étudiant·es dès la rentrée et de les informer sur le fonctionnement du lycée. Objectif : les convaincre qu'ils ont un rôle à jouer en ce sens qu'ils représentent leurs camarades de classe mais aussi leurs filières estudiantines et qu'ils peuvent influencer sur les décisions prises dans l'établissement.

- Le respect des règles et de chacun
- Responsabilisation

Bien qu'on recense peu de faits disciplinaires dans le lycée, on s'aperçoit que certains élèves respectent peu les consignes édictées par le règlement intérieur et transmises par la communauté scolaire. D'aucun·es considèrent essentiellement le LP2I comme un lieu de plaisir sans se préoccuper de la gêne qu'ils peuvent occasionner. Certains, peu nombreux, refusent même de travailler. Il est nécessaire que tous et toutes comprennent et acceptent que le lycée est avant tout un lieu d'apprentissage et de définition d'un projet d'orientation et de vie. Tous et toutes doivent apprendre à savoir faire et à savoir être dans un environnement propice et agréable.

- Punitions

Devoirs de réflexion	32
Exclusions de cours	9
Travaux d'Intérêt Général	51
Total	92

92 punitions ont été prononcées pour les motifs suivants :

- 50 pour non respect du règlement intérieur du lycée (jeux sur ordinateur ou téléphone en classe, incivilités et refus de travail, consommations de cigarettes ou de cigarettes électroniques dans des lieux non autorisés, utilisations de ballons ou de skate dans les locaux, prêts ou emprunts de cartes de self...)
- 19 pour consommations d'alcool ou de stupéfiants (devoirs de réflexion, dont diaporamas en lien avec les sanctions)
- 23 pour non respect du règlement d'internat (dégradations, chambre régulièrement en désordre, agitation répétée, manquement aux horaires de façon répétée...)

S'ajoutent à ces chiffres, des petites punitions non formalisées et non enregistrées dans Pronote (nettoyer, rédiger et présenter des excuses...).

Une punition est éducative si l'élève mesure les conséquences de son comportement. L'élève doit comprendre en quoi il a dérogé aux règles pour changer d'attitude et ne pas reproduire les actes qui ont donné lieu à la punition. Par conséquent, elle doit être adaptée et individualisée, en fonction des compétences de l'élève.

Les TIG s'effectuent auprès du service de restauration (nettoyage des tables et des sols après le repas), au Centre de Ressources Documentaires (rangement des ouvrages), à l'internat (rangement et nettoyage) et aux abords immédiats du lycée (ramassage des mégots, des déchets...). Ils s'effectuent toujours en présence d'un ou de plusieurs adultes.

- Sanctions

Avertissements	5
Exclusions temporaires de l'internat	14
Exclusions temporaires de l'établissement	21
Total	40

40 sanctions ont été prononcées pour les motifs suivants :

- 1 utilisation récurrente de la cigarette électronique dans les locaux (exclusion temporaire de l'internat).
- 16 pour détention et/ou consommation d'alcool (6 exclusions temporaires de l'internat et 10 exclusions temporaires de l'établissement)
- 9 pour consommation de stupéfiants (9 exclusions temporaires de l'établissement)
- 5 pour dissipation et agitation répétée (5 avertissements au comportement)
- 9 pour non-respect répété des règles d'internat (9 exclusions de l'internat dont une exclusion définitive)

25 sanctions sont liées à des consommations d'alcool ou de stupéfiants. Nous relevons 14 sanctions liées à la consommation ou la détention d'alcool et/ou de stupéfiants pendant la semaine internationale, très festive et riche d'activités, pendant laquelle certain-es élèves oublient qu'ils sont dans un établissement scolaire.

Deux jeunes ont été exclus deux fois cette année. L'un en terminale ne revient pas au lycée ; il a obtenu son bac. Le second, en classe de première, n'est pas admis à l'internat l'an prochain.

Non seulement il est essentiel de sensibiliser les jeunes face aux conduites à risque (santé, loi) mais il faut aussi les aider à sortir de leurs consommations d'alcool et de stupéfiants. Toute la communauté éducative et pédagogique est concernée.

En 2019-2020, l'infirmière et la CPE poursuivront les actions de prévention et continueront à impliquer des intervenants extérieurs. Les jeunes auront de nouveau la possibilité de bénéficier d'entretiens personnalisés avec une infirmière psychologue qui vient faire une fois par semaine au lycée des Permanences d'Évaluation Clinique.

4. Activités et animations

- La Maison des Lycéens

La Maison des Lycéens a dû faire face aux conséquences de graves dysfonctionnements de l'année passée. Elle a peiné à se reconstruire, tant les finances étaient affectées malgré l'aide précieuse d'une agente de laboratoire, d'un assistant d'éducation et du référent jeunesse.

Elle a organisé quelques évènements : messages d'amour pour la Saint Valentin, semaine Harry Potter, Bal de promotion... réouverture de la cafétéria pour les Portes Ouvertes.

Les personnels de la vie scolaire ont mal vécu le « Bal de Promo » organisé dans la salle des fêtes de Jaunay-Marigny, ayant le sentiment de servir de vigiles et trouvant la charge de responsabilités trop lourde. La vie scolaire remercie l'infirmière et l'agent chef qui leur ont prêté main forte ce soir-là jusqu'en fin de soirée.

En 2019-2020, il sera nécessaire de repenser le Bal de Promo. Est-ce une action du lycée (comme le formidable Spectacle des ACF piloté par une enseignante) auquel cas tous les personnels sont impliqués de 19h à minuit ou bien est-ce une fête entre jeunes, auquel cas la vie scolaire n'a pas la responsabilité de transport des 160 internes et de surveillance des 400 élèves ?

- Activités

La vie scolaire s'est efforcée de mettre en place des activités destinées aux internes en mobilisant les élèves et la communauté des adultes :

- Activités ponctuelles à l'internat
 - Soirée astronomie le 4 octobre 2018 animée par un enseignant de mathématiques, à laquelle ont participé une trentaine d'élèves.
 - Soirée karaoké le 6 février 2018 animée par une assistante d'éducation, à laquelle ont participé 25 élèves.
 - Soirée courts-métrages le 19 mars 2019, animée par une enseignante, à laquelle ont participé une quinzaine d'élèves.
 - Soirée Genepi, informations sur le milieu carcéral le 25 mars 2019 animée par une assistante d'éducation et Genepi, à laquelle ont participé 10 élèves.
 - Soirée Blind test musical le 3 avril 2019, animée par une assistante d'éducation, à laquelle ont participé une vingtaine d'élèves.
 - Conférence adoption le 4 avril, organisée par une élève avec l'intervention d'Enfance et Familles d'Adoption, à laquelle ont participé 6 élèves.

- Activités régulières
 - Ouverture de la salle piano de 18h à 18h50 à partir d'avril pour les internes musiciens ou mélomanes.
 - Running un soir par semaine, organisé par un assistant d'éducation, à laquelle assistent 5 à 20 élèves.
 - Renforcement musculaire, un soir par semaine, organisé par une assistante d'éducation, à laquelle assistent 5 à 20 élèves.
 - Ciné-débats organisés par des élèves 4 fois par an, auxquels ont participé de 10 à 20 élèves.

En 2019-2020, ces activités régulières seront reconduites et d'autres verront le jour. Les services civiques d'Unis-Cité viendront animer 6 à 7 films-débats en soirée. D'autre part, les assistants d'éducation vont mettre en place de nouveaux ateliers (écriture de Webfolios, ateliers d'oralité en français et en anglais...)

- La vie scolaire aide à l'encadrement d'événementiels au LP2I, tels que :
 - Les Boiler Room, organisées par les élèves en 2018-2019 le 13 décembre et le 23 mai, 70 élèves participant environ à chaque séance.
 - La Fête de Noël pour les internes, organisée le 19 décembre par les élèves et la vie scolaire. Tous les internes sont concernés (repas, spectacles des élèves, soirée musicale, film).
 - La semaine d'accueil des familles chinoises en février, la semaine internationale du 12 au 18 mars, et la journée Portes Ouvertes du 16 mars.
 - La Journée de l'Innovation numérique du 20 mars.
 - Le Spectacle ACF le 2 mai, où la vie scolaire a accompagné les 162 internes.
 - La Fête de fin d'année des internes, avec repas et soirée dansante le 28 mai.
 - Le Bal de Promo, organisée par la MDL le 5 juin, où la vie scolaire a accompagné et surveillé environ 120 internes.
-

5. Accompagnement pédagogique et recherche d'autonomie

- Aide aux devoirs dispensée par les assistants d'éducation

La vie scolaire s'efforce d'accompagner au mieux les jeunes dans leur scolarité, notamment en proposant de l'aide aux devoirs, dispensée par les assistant·e·s d'éducation. Il s'agit principalement d'apports méthodologiques, d'explications des leçons et des consignes, de reprises des bases élémentaires du français, des mathématiques et des langues (sauf le chinois) et de conseils dans la mise en place des idées et dans la rédaction. L'aide aux devoirs s'effectue en journée au Centre de Ressources Documentaires (CRD) et à la vie scolaire, et en soirée en salle d'étude, au CRD et à l'internat. Seul·es les assistant·e·s d'éducation motivé·es interviennent.

Cette année une trentaine d'élèves, dont une vingtaine d'internes, ont bénéficié d'aide aux devoirs de façon régulière. D'autres ont fait appel ponctuellement aux assistant·e·s d'éducation en cas de besoin.

En 2019-2020, l'aménagement des espaces de travail permettra d'aider aussi les élèves en ON11 où un assistant·e d'éducation sera présent le matin et l'après-midi. L'usage du co-working pourrait aussi être développé. Il serait pertinent de renforcer les échanges entre enseignant·es et assistant·es d'éducation afin d'optimiser l'aide aux devoirs. De plus il est envisagé de créer, en soirée, des ateliers d'oralité en français et peut-être en anglais et en espagnol, ainsi qu'une séance dédiée au Webfolio.

- Le tutorat entre élèves

Le tutorat entre élèves est proposé par les enseignant·es et par la CPE. Un bon nombre d'élèves s'investit mais il est souvent difficile de pérenniser les rencontres entre un « aidé » et un « aidant ». Suite à une enquête et un appel à candidature, menés en janvier par des jeunes et la CPE, 14 élèves se sont proposés pour aider de façon régulière dans les disciplines où ils avaient de bons résultats et des facilités. Nous n'avons guère de retours sur le nombre de jeunes qui ont réellement été aidés. Nous savons cependant que le tutorat existe et enrichit les aidants comme les aidés.

En 2019-2020 il serait judicieux que la vie scolaire et les enseignants accompagnent ensemble le tutorat entre élèves, et parviennent à le quantifier et à évaluer son impact.

- L'AFEV

L'association l'AFEV est venue en aide à sept élèves allophones non chinois, dont 6 scolarisé·es en seconde et 1 en terminale. La plupart des séances ont eu lieu à la médiathèque de Poitiers. L'AFEV venait cependant au lycée pour un jeune qui ne se serait pas déplacé. On compte 5 à 18 séances d'une heure par élève. Les étudiant·es qui interviennent auprès de ces élèves sont une réelle valeur ajoutée pour l'apprentissage de la langue française, notamment en début d'année scolaire. Leurs interventions sont complémentaires des cours de FLE dispensés par les enseignants. Le bilan est positif puisque la plupart de ces élèves ont été demandeurs et assidus. La CPE coordonne ce dispositif avec une enseignante de français.

En 2019-2020 le LP2I envisage de signer une convention avec l'AFEV afin de formaliser ce partenariat et de participer financièrement aux frais de déplacements.

- L'orientation

Certain.es élèves sont adressé.es par la vie scolaire à la Conseillère d'Orientation Psychologue (COPSY) qui vient au lycée chaque jeudi. Les échanges entre la CPE et la COPSY sont ponctuels.

En 2019-2020 il est envisagé de mettre au planning une réunion hebdomadaire d'une heure à laquelle participeraient l'infirmière, la COPSY, la CPE et un chef d'établissement.

Les élèves sont invité-es par leurs enseignant-es à créer leur Webfolio, ce qui leur permet de prendre du recul sur leurs activités antérieures et actuelles, de se connaître, de prendre confiance en eux et de mieux de se projeter vers l'avenir.

En 2019-2020 la vie scolaire envisage de créer un atelier hebdomadaire en soirée afin que les internes travaillent leur Webfolio. Ce serait aussi l'occasion, pour la vie scolaire, d'investir la Futur Classroom Lab (FCL) où aurait lieu l'atelier. Une assistante d'éducation accompagnerait les jeunes dans cette démarche. Ceci suppose que la CPE et les assistant-es d'éducation disponibles et volontaires soient formé-es à l'élaboration du Webfolio et aux usages de la FCL.

- Le Centre de Ressources Documentaires (CRD)

Le CRD est un véritable espace de travail collaboratif et le co-working se développe progressivement. Les élèves et les adultes le fréquentent beaucoup. Des élèves volontaires, avec accord des professeurs documentalistes et/ou de la CPE sont autorisé.es à l'ouvrir sans la présence des adultes en journée et surtout en soirée. Bien que l'ouverture par les élèves les responsabilise et favorise le développement des compétences et l'accès à l'autonomie, certain-es jeunes utilisateurs-trices ne respectent pas toujours les lieux (restes de nourritures, de papiers, de cannettes...).

En 2019-2020 l'ouverture du CRD par les élèves doit être reconduite mais la « traçabilité » des usagers doit être renforcée, afin de limiter les incivilités. Les personnels de la vie scolaire devront se familiariser davantage avec l'espace et l'usage du Co-working.

- Les études des internes

Tou.tes les internes sont mobilisé.es pour travailler du lundi au jeudi de 18h à 18h50 et de 20h à 21h. De 18h à 18h50, les secondes vont en 1C8C9 ou au CRD en présence d'assistant.es d'éducation. Les premières et terminales restent dans leurs chambres, vont dans les salles d'étude en libre accès à l'internat ou au CRD.

De 20h à 21h chaque élève, quelque soit son niveau de classe, doit travailler en silence dans sa chambre ou dans une salle en libre accès à l'internat.

Pour une démarche éducative, laissant place à l'autonomie des élèves, le dispositif a été individualisé au second semestre notamment de 18h à 18h50. Les jeunes qui ont des

difficultés à se mettre au travail et à faire leurs devoirs ont été placés en 1C8C9 quel que soit leur niveau de classe afin d'être encadré-es. Ceux et celles qui ont fait montre de sérieux ont choisi leur lieu d'étude.

En 2019-2020 nous reproduirons ce système de différenciation et nous nous efforcerons de mettre à profit tous les lieux et toutes les aides propices à un travail individualisé efficace (co-working, FCL...).

D'autre part, l'internat ne pouvant accueillir toutes les demandes des nouveaux-nouvelles secondes, nous proposons en 2019-2020 un régime d'internes/externé-es. Ces jeunes bénéficieront des mêmes services que les internes de 7h30 à 20h.

6. Accompagnement du jeune sur le plan personnel

Le LP2I accueille des jeunes à profils très hétérogènes.

Certain-es élèves ne parlent pas français à leur arrivée dans l'établissement ; des élèves nous aident à traduire les propos de leurs camarades, y compris pendant les réunions.

La vie scolaire doit adapter ses pratiques à chacun-e dans la mesure de ses moyens. Il n'est pas toujours évident de comprendre la culture de l'autre, de même qu'il n'est pas toujours facile de prendre en charge les élèves en situation de mal-être et de grande souffrance. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'infirmière pour la prise en charge de ces jeunes.

- Les élèves chinois·e·s

Les élèves chinois·e·s, tous internes, ont tendance à rester entre eux-elles. C'est pourquoi nous les plaçons avec des français·es dans les chambres à l'internat. Les terminales chinois·e·s nous ont même conseillé de ne mettre qu'un seul chinois·e par chambre lors d'une réunion. Fin juin, nous avons créé un système de correspondance entre les élèves français LV3 chinois qui passent en première et en terminale et les 10 futur·es secondes qui arrivent de Chine. 18 élèves français·es, dont 11 élèves internes, se sont porté·es volontaires pour échanger par mail cet été. Nous espérons que ce nouveau dispositif facilitera l'intégration des élèves chinois.

En 2019-2020, il est envisagé de solliciter les professeures chinoises logées pour faciliter l'intégration de leurs jeunes compatriotes. Nous souhaiterions aussi mettre en place quelques activités cosmopolites, notamment en soirée.

- Les jeunes « fragiles »

Comme le souligne l'infirmière dans son rapport d'activités, 114 jeunes (soit 22%) ont été repéré·es comme étant « fragiles » sur le plan personnel et psychologique (dépressions, problèmes familiaux, deuils récents, conduites addictives à l'alcool, aux stupéfiants, aux jeux vidéos...). Certain·e·s bénéficient d'un suivi médical, d'autres non. Trois ont été hospitalisés.

La prise en charge de ces jeunes est délicate mais le travail d'équipe entre les assistant·es d'éducation, la CPE et l'infirmière ont permis de gérer les crises, lesquelles surviennent souvent le soir. Les ami·es sont souvent choqué·es et nécessitent aussi une écoute bienveillante et rassurante.

Les élèves à haut potentiel, appelé·es aussi Enfant Intellectuellement Précoce (EIP), demandent une attention particulière. Certain·es ont des difficultés d'intégration, de mise au travail, de respect des règles.

En 2019-2020, la vie scolaire devra se rapprocher encore davantage des enseignant·es qui mènent les dispositifs Palanquée et Cordées et de l'enseignante référente du GAIEP, afin de parfaire la prise en charge à l'internat des EIP.

La communication avec les enseignant·es, les familles et les partenaires extérieurs s'est révélée efficace.

7. La communication avec les élèves et entre les services

Dans l'ensemble, la communication est facilitée au LP21 grâce au profil des acteurs du lycée et à l'utilisation généralisée de l'outil numérique, notamment de la gsuite. Les jeunes, les familles et les personnels sont réactifs et consultent régulièrement leurs mails.

La plupart des élèves communiquent beaucoup ; ils.elles sont disponibles et aidant.es dans la mesure où ils.elles souhaitent voir leurs projets aboutir. Ils et elles sont très attaché-es au lycée et à l'esprit Lpéien. Ils sont globalement à l'aise à l'oral et montre une aisance à transmettre les informations. Malgré cela certain.es oublient souvent les consignes et beaucoup ne lisent pas l'affichage.

Les échanges entre les personnels de la vie scolaire sont très satisfaisants. Les assistant-es d'éducation consultent très fréquemment le cahier de liaison vie scolaire et les diverses messageries. L'information passe bien même s'il nous faut encore améliorer les liaisons entre l'équipe de jour et celle de nuit.

Le travail en étroite collaboration avec la Conseillère d'Orientation Psychologue et surtout avec l'infirmière nous a permis de gérer les urgences et de trouver des solutions, même dans les situations les plus délicates.

Les chefs d'établissement nous ont permis de légitimer le service vie scolaire et de donner du sens à nos actions dans le respect de nos missions. Dans l'ensemble, les relations avec les personnels des secrétariats, d'intendance, d'accueil et d'entretien ont été cordiales.

Cependant les procédures entre certains services ne sont pas toujours très claires ce qui entraîne parfois quelques dysfonctionnements ou incompréhensions.

Pour 2019-2020 il serait judicieux de revoir certains schémas pour une bonne transmission de toutes les informations.

Conclusion

2018-2019 représente une année d'observations et de mise en place de procédures et de projets pour la vie scolaire dans la mesure où la plupart des membres de l'équipe (66%) faisaient leurs premiers pas au LP2I. Un projet d'internat a été rédigé au printemps et ce bilan vie scolaire permet de définir des axes de travail et des champs d'actions.

Les objectifs pour 2019-2020 consistent à pérenniser nos activités et à les développer.

Les élèves et l'ensemble des personnels nous ont permis de découvrir la plupart des spécificités de ce Lycée Pilote Innovant International et de nous enrichir sur le plan personnel comme sur le plan professionnel. Nous les remercions.

Nous espérons que la dotation en personnel vie scolaire augmentera et sera à la hauteur des autres lycées, afin d'améliorer encore et de sécuriser la prise en charge individuelle et collective des élèves, afin de parfaire notre fonctionnement et afin de participer à plus de projets innovants.